



Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour candidats Récipiendaires Principaux pour la mise en œuvre de la subvention sida (2022-2024) financée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Termes de référence

Commanditaire : le CCM-Tunisie (Mécanisme de coordination nationale) pour le programme du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

1. Contexte

Le Fonds mondial est une organisation internationale, qui mobilise et investit plus de 4 milliards de dollars US chaque année à l'appui de programmes dirigés par des spécialistes locaux dans plus de 100 pays. En partenariat avec les autorités publiques, la société civile, les institutions techniques, le secteur privé et les personnes touchées par les maladies.

Depuis 2007, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FM) accompagne la Tunisie à travers quatre (04) subventions, dont une (01) a concerné la tuberculose entre 2010 et 2015 et trois (03) autres concernent la composante sida pour un montant cumulé de plus de 34 millions de dollars américains (USD). L'actuelle subvention sida est actuellement active et prendra fin le 31 décembre 2021. Un axe stratégique lié aux Droits Humains est mis en œuvre.

Pour assurer la continuité et la pérennité des acquis, le Fonds mondial a annoncé le 16 décembre 2019 le montant alloué à la Tunisie pour le cycle 2020-2022 qui est de 4 798 985 USD pour lutter contre le VIH/sida et la mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS). Pour ce cycle de financement, l'accent sera mis sur des activités en direction du Renforcement de Systèmes de Santé et communautaire et sur des activités en appui à la réduction des obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services, dans la mesure où elles sont essentielles pour mettre un terme plus rapidement à l'épidémie de VIH/sida.

Dans la perspective de la mise en œuvre de la future subvention (2020-2022) en cohérence avec les directives du Fonds mondial, le CCM-Tunisie lance un appel à manifestation d'intérêt dédié aux secteurs de la santé et aux organisations de la Société Civile et toutes autres institutions souhaitant assumer les responsabilités de Récipiendaire Principal (RP). Les présents termes de référence, ci-après, traduisent les modalités de choix du RP.

2. Objectif

Recruter un (ou plusieurs) Récipiendaire(s) Principal (aux), d'ici octobre 2020, pour la mise en œuvre de la subvention sida prévue pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

3. Méthodologie/ critères de sélection

L'appel à candidature et la mise en place du comité de recrutement seront faits par le CCM-Tunisie à travers son Bureau, en tenant compte de la représentativité des différents secteurs qui siègent au CCM. Ce comité se chargera de conduire le dépouillement des dossiers ainsi que l'interview qui sera axée sur les capacités organisationnelles et opérationnelles des postulants. L'analyse sera conduite pour chaque structure par rapport aux domaines suivants :

- Système de gestion financière ;
- Système institutionnel et programmatique ;
- Système d'achats et de gestion des stocks ;
- Système de suivi et d'évaluation.
- Système Managérial et de gestion des Ressources Humaines.

Ce comité partagera à chaque étape du processus les documents produits aux membres de Bureau du CCM-Tunisie pour information et il sera invité à l'AG pour présenter son rapport ainsi que le (ou les) RP sélectionné(s) par ce comité à tous les membres du CCM-Tunisie pour approbation.

Le CCM Tunisie tient à signaler aux institutions et organisations intéressées qu'en plus de l'examen des documents énumérés ci-dessus, une mission d'évaluation des capacités des postulants retenus après analyse des dossiers sera réalisée par l'équipe Pays du Fonds mondial à une date qui sera précisée.

4. Profil des soumissionnaires

Dans le souci d'une appropriation nationale, peuvent soumissionner les institutions et organisations qui sont légalement fondées et enregistrées, reconnues, ayant une légitimité avérée et expérimentées dans la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

5. Critères de qualification

Les critères de qualification sont les suivants :

1. Etre une structure disposant de la reconnaissance légale et administrative auprès de l'autorité nationale compétente et ayant une bonne connaissance des régions et secteurs de santé. Sont concernés les organismes nationaux publics, privés ou les associations reconnues d'utilité publique ayant le statut et l'autorité juridique adéquats pour signer un accord de subvention.
2. Avoir une expérience dans la gestion de grands programmes financés avec des donateurs/contractants
3. Disposer de solides références dans les domaines de la santé notamment dans la mise en œuvre des activités du RSS ;
4. Disposer d'une capacité financière et de moyens matériels suffisants et nécessaires à la réalisation de la mission (matériel informatique, matériel roulant, immobiliers, etc.)
5. Disposer des capacités et des compétences pour la gestion du système d'approvisionnement (planification, achats, stockage et distribution) des achats inscrits dans la proposition du Fonds mondial pour le Nouveau Modèle de Financement (médicaments, matériel, équipement...) conformément aux politiques d'achat du pays et aux politiques d'achats et des stocks du Fonds mondial, notamment la politique d'assurance qualité pour les produits pharmaceutiques et sanitaires.
6. Disposer d'un manuel de procédures de gestion administrative et financière.
7. Avoir des compétences de collecte, d'enregistrement et d'analyse des données programmatiques.
8. Avoir la capacité d'établir des partenariats et de collaborer avec des organisations gouvernementales, les différents services et directions du Ministère de la Santé, les organisations non gouvernementales et communautaires ainsi que les Partenaires techniques et financiers.

En plus des critères ci-dessus, il est attendu du Réciendaire Principal, la redevabilité financière, programmatique, supervision des Sous-réciendaire, la collecte/rapportage des données.

6. Dossier de candidature

Les candidats à cet Avis à Manifestation d'Intérêt, devront adresser au CCM-Tunisie, les documents ci-après, présentés en un seul volume :

1. Une lettre de candidature adressée au Président du CCM-Tunisie et une lettre de motivation du candidat justifiant l'intérêt à vouloir exécuter cette prestation ;
2. Une fiche signalétique de présentation de l'organisation en trois pages maximum (mentionnant notamment les ressources humaines et leurs profils techniques, les capacités financières propres

ou mobilisées auprès des partenaires, les capacités logistiques, la cartographie de déploiement de l'organisation à ce jour).

3. Une copie certifiée du document établissant l'existence légale de l'agence/ Institution/ organisation ;
4. Les deux derniers rapports annuels d'activités et d'audit de l'institution/organisation ou s'il s'agit d'un consortium, les rapports annuels d'activités et d'audit des différentes parties prenantes avec une attention particulière sur les activités dans le cadre de projets gérés pour d'autres bailleurs de fonds/clients ;
5. Les références des prestations similaires dans les domaines de la santé et la lutte contre le VIH/sida notamment en milieu communautaire. Chaque référence doit être accompagnée par une copie de l'extrait du contrat et l'attestation de bonne exécution. Toute fausse déclaration entraînera le rejet du dossier ;
6. L'organisation qu'il compte mettre en place pour l'exécution de la mission et son mode de fonctionnement (liste et CV du personnel dédié au projet) ;
7. Les Manuels de procédures de gestion (administrative, financière, comptable, achats et stocks) et d'opération ;
8. Une ébauche de l'offre illustrant techniquement la manière dont l'institution/organisation compte mettre en œuvre les interventions dans le temps (Stratégie de mise en œuvre) ainsi que, les coûts prévisibles relatifs à cette stratégie notamment les frais de fonctionnement en tenant compte du montant indicatif de 4 798 985 USD annoncés par le FM ;

7. Dépôt des dossiers

Tout candidat intéressé transmettra son dossier – avec mention : « **Appel à manifestation d'intérêt RP** » - sous pli fermé au Secrétariat du CCM, sis 101, avenue d'Afrique El Menzah 5, Ariana 2091 ; au **plus tard le 30 septembre 2020 à 12h00**.

8. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du CCM Tunisie au 71230396 ou sur le site Web du CCM-Tunisie www.ccmtunisie.org.tn

Note d'information :

- a)** Cet appel s'adresse au secteur de la santé et à toutes les organisations non gouvernementales (nationales et internationales) de la société civile qui disposent des capacités avérées suscitées et pouvant garantir la **gestion administrative et financière, les approvisionnements et la gestion des stocks, le suivi et évaluation et le renforcement des capacités des structures appuyées.**
 - b)** Les organisations répondant à cet appel doivent indiquer le(s) domaine(s) de prestation de services dans lequel(s) elles souhaiteraient œuvrer en tant que Récipiendaire Principal. L'institution nationale habilitée fournira 2 précisions en ce qui concerne les priorités, les populations clés et les stratégies retenues pour avoir un impact dans la lutte contre le sida.
 - c)** La durée de la mission du Récipiendaire Principal (RP) est de trois (03) ans. Cependant, il sera évalué chaque année et la reconduction de sa mission sera subordonnée à une évaluation des performances jugée acceptable par la tutelle du projet en accord avec le Fonds mondial.
-